

*Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 31 (23)

Municipal responsable : J. Schaffner

Demande d'adoption des comptes 2022
Entente intercommunale de la STEP de Champagne
Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Champagne soumet à votre approbation les comptes de l'entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées, selon les détails en annexe.

Monsieur Jérôme Schaffner, Municipal, se tient à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n° 31 (23),
- oui le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

d'accepter les comptes 2022 de l'entente intercommunale de la STEP de Champagne tels que présentés.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2023.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :



F. Gagnebin

la secrétaire :

L. Tor Hug

Annexes :

- Comptes de fonctionnement
- Répartition entre communes

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Compte 2022		Budget 2022		Compte 2021	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
1	Administration générale	6'895.80	0.00	7'050	0	7'117.65	0.00
11	Administration	6'895.80	0.00	7'050	0	7'117.65	0.00
110	Administration	6'895.80	0.00	7'050	0	7'117.65	0.00
3060	Frais vacation municipal + frais gestion	5'700.00		5'700		5'700.00	
3186	Primes assurances de tiers, choses et RC	1'195.80		1'350		1'417.65	
4	STEP	253'515.23	260'411.03	262'412	269'462	230'199.99	237'317.64
46	Réseau d'égouts	253'515.23	260'411.03	262'412	269'462	230'199.99	237'317.64
460	Réseau d'égouts	253'515.23	260'411.03	262'412	269'462	230'199.99	237'317.64
3010	Salaire employé communal	18'374.20		26'700		26'039.00	
3012	Remplaçant employé communal	3'687.50		0		0.00	
3030	Cotisation AVS	1'729.00		2'400		2'476.30	
3040	Caisse pension et prévoyance	1'249.40		1'800		1'770.70	
3050	Assurance maladie et accidents	486.10		800		784.70	
3123	Achat et consommation électricité + eau	22'995.40		25'000		21'071.95	
3132	Achat chlorure ferrique	8'916.37		9'000		5'519.74	
3140	Entretien STEP	9'599.38		15'000		4'980.70	
3144	Entretien collecteur et concentration	0.00		2'000		0.00	
3188	Elimination des boues + analyses	123'497.50		110'000		112'942.97	
3191	Taxe fédérale sur les eaux usées	19'215.00		19'500		19'107.00	
3520	Participation frais AIERG (Projet régionalisation)	43'765.38		50'212		35'506.93	
4360.01	Retrocessions de la STRID sur boues		3'169.95		0		0.00
4362.02	Remboursement TVA impôt préalable		0.00		0		4'278.00
4520	Part des communes		257'241.08		269'462		233'039.64
	Charges totales	260'411.03		269'462		237'317.64	
	Revenus totaux		260'411.03		269'462		237'317.64

COMPTES STEP 2022 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes 257'241.08

	Habitants au 31.12.2022 (base SCRIS)	Total HT	TVA 7.7 %	Total TTC
Grandson	70	8'241.10	634.55	8'875.65
Tévenon	864	109'842.55	8'457.90	118'300.45
+ plus-value	69			
Mauborget	137	16'129.10	1'241.95	17'371.05
Champagne	1'045	123'028.33	9'473.20	132'501.53
	2'185	257'241.08	19'807.60	277'048.68

Pour Champagne : 1'079 habitants moins 29 habitants raccordés à la commune de Bonvillars et 5 habitants en raccordement privé.

Pour Tévenon : 871 habitants moins 7 habitants en raccordement privé.

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli

Champagne, le 16 mars 2023